

SKI DU MERCREDI 2020

Partie à conserver par les parents.

RÈGLEMENT INTERIEUR

La commune de Saint Martin d'Uriage, organise pour les enfants et les jeunes 7 séances de ski, snowboard ou hockey le mercredi après-midi à Chamrousse. **Le but du ski du mercredi est d'apporter aux enfants et aux jeunes un après-midi de détente et de convivialité.** Ces sorties sont encadrées par des animateurs BAFA et des moniteurs ESF.

DATES :

- Δ 08-15-22-29 JANVIER
- Δ 05 FÉVRIER
- Δ 11-18 MARS

CONDITIONS :

- Δ Skieurs nés entre 2003 & 2013.
- Δ Snowboarders & hockeys (tous niveaux) nés entre 2003 & 2010.
- Δ Section "Freestyle" (Ski & Snowboard) nés entre 2003 & 2010.

RENDEZ-VOUS DES ENFANTS :

- Δ 13h00 rdv parking de l'école des Petites Maisons (Saint Martin d'Uriage). Départ 13h15.
Pour les collégiens, départ possible dès le collège du Chamandier, prévoir pique-nique (encadré par animateur du service jeunesse).
Possibilité d'inscrire votre enfant au centre de loisirs des Petites Maisons (le matin + repas), dans ce cas l'enfant sera accompagné au bus par un animateur.
- Δ Retour entre 17h30 et 18h00 sur le même parking.

ANNULATION :

Lorsque les conditions climatiques l'imposent, l'annulation d'une sortie est affichée en Mairie vers 10 heures et un message sera envoyé par mail aux familles.

TARIFS :

Ils sont calculés en fonction de votre quotient familial. Montant à régler par chèque à l'ordre du « **Trésor Public** », à réception de la facture.

REMBOURSEMENT :

La cotisation étant forfaitaire, le remboursement n'interviendra qu'en cas de force majeure (accident, déménagement. Dans ce cas, fournir un certificat médical, attestation...), le remboursement se fera au prorata du nombre de sorties effectuées par le jeune. Par ailleurs, la mairie remboursera au prorata pour 1 à 4 sorties maintenues.

ÉQUIPEMENTS :

Skis ou snowboard avec fixations réglées (si un réglage est nécessaire, celui-ci sera effectué par un professionnel et sera facturé aux familles), vêtements chauds, gants, masque et **casque obligatoire pour tous les enfants et les jeunes.** Les skis et les bâtons ou le snowboard devront être dans une **housse étiquetée** (ou attachés avec un scratch) au nom de l'enfant pendant le transport en car. Il est rappelé qu'à la montée dans le car, **le port des chaussures de ski est interdit.**

RÉGLEMENT DU SKI DU MERCREDI

- ⊖ L'enfant ne doit pas quitter le groupe dans lequel il a été placé, et skier sur la piste en suivant les consignes de la personne qui a la responsabilité de son groupe.
- ⊖ Pour les débutants, l'assiduité aux sorties est indispensable pour conserver l'homogénéité du groupe.
- ⊖ Si l'enfant perd son groupe, il doit attendre en bas du télésiège 4 places de Roche Béranger ou du téléphérique de Recoïn (suivant l'endroit où son groupe skie).
- ⊖ En cas de perte de la carte magnétique, un remboursement de 3 € sera demandé.
- ⊖ En cas d'accident, le service de sécurité des pistes sera alerté et le blessé transporté au centre médical de Roche Béranger où les médecins décideront de l'attitude à avoir (soin sur place ou transport vers un centre hospitalier de Grenoble). Dans tous les cas, les parents de l'enfant blessé seront prévenus, dès que l'enfant se trouvera au centre médical. L'enfant sera accompagné par le responsable du groupe.
- ⊖ Dès le retour des cars à Saint Martin d'Uriage, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de l'encadrement du ski du mercredi.
- ⊖ Tout manquement à la discipline du groupe pourra être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive.

TARIFS

Quotient Familial	Vous n'avez pas de forfait saison			Vous avez un forfait saison			Hockey
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	Enfant
- 300	51 €	45 €	39 €	36 €	29 €	22 €	17 €
301-530	72 €	64 €	56 €	50 €	42 €	34 €	24 €
531-760	93 €	83 €	73 €	64 €	55 €	46 €	31 €
761-990	114 €	102 €	90 €	78 €	68 €	58 €	38 €
991-1220	135 €	121 €	107 €	92 €	81 €	70 €	45 €
1221-1450	156 €	140 €	124 €	106 €	94 €	82 €	52 €
1451-1680	177 €	159 €	141 €	120 €	107 €	94 €	59 €
1681-1910	198 €	178 €	158 €	134 €	120 €	106 €	66 €
+ 1910	219 €	197 €	175 €	148 €	133 €	118 €	73 €
Coût	219 €	219 €	219 €	148 €	148 €	148 €	73 €

Merci et à bientôt.
Jérôme QUINTIN - Responsable Ski du Mercredi.

CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE

△ Au Pôle Enfance-Jeunesse (Mairie) 04.76.59.77.24: **Lundi-Mardi-Jeudi:** 14h30-17h00
Mercredi: 09h00-12h00

SKI DU MERCREDI 2020

Partie à remettre au Pôle enfance-Jeunesse avec les pièces à fournir.

△ **Au SERVICE JEUNESSE entre le Mardi 12 Novembre et le Mardi 10 Décembre 2019**

△ **Les dossiers incomplets ou remis après la date limite ne seront pas acceptés !!!**

NOM - PRÉNOM :				NÉ(E) LE :	
NOM - PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LEGAL :					
ADRESSE :					
TÉL. JEUNE :		TÉL. PORTABLE MÈRE :			
TÉL. DOMICILE :		TÉL. PORTABLE PÈRE :			
PERSONNE ET NUMÉRO A APPELER EN CAS D'URGENCE (<u>Différent des autres</u>) :					
ADRESSE MAIL (obligatoire) :					
CHOIX :		NIVEAU ACQUIS :			
<input type="checkbox"/> SKI (7-16 ans) Nés entre 2003 & 2013		Débutant <input type="checkbox"/> Flocon <input type="checkbox"/> 1ère étoile <input type="checkbox"/> 2ème étoile <input type="checkbox"/> 3ème étoile <input type="checkbox"/>	Groupe Jeunes <input type="checkbox"/> 10-16 ans (sans ESF)	Freestyle Ski <input type="checkbox"/> 10-16 ans	
<input type="checkbox"/> SNOWBOARD 10-16 ans Nés entre 2003 & 2010		Débutant Snowboard <input type="checkbox"/>	Groupe Jeunes <input type="checkbox"/> 10-16 ans (sans ESF)	Freestyle Snowboard <input type="checkbox"/> 10-16 ans	
<input type="checkbox"/> HOCKEY SUR GLACE 10-16 ans Nés entre 2003 & 2010		Débutant <input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Prêt de patins : pointure _____ <input type="checkbox"/> Prêt de crosse		
<input type="checkbox"/> Mon enfant a le FORFAIT SAISON à Chamrousse					
<input type="checkbox"/> Mon enfant prendra le bus au collège du Chamandier à 12h30 (possibilité de pique-niquer avec un animateur)					
<input type="checkbox"/> Mon enfant sera inscrit au centre de loisirs des Petites Maisons le mercredi matin + repas Il sera accompagné par un animateur pour rejoindre le départ des bus à 13h00.					
AFFINITÉ : Dans la mesure du possible (niveau, âge...) Je voudrais être avec					

Pièces à fournir : (Ne pas agraffer, merci)

△ Fiche sanitaire (au dos). △ Copie Vaccinations.

△ N°CAF : _____ △ Quotient familial : _____.

Paiement par chèque

après réception de la facture

à l'ordre du trésor public : _____ €

Je soussigné(e) Mr/Mme

Père/Mère de l'enfant déclare

avoir lu le règlement du ski du mercredi à Saint Martin d'Uriage, l'approuve et accepte que mon enfant pratique le ski, snowboard ou hockey sur glace dans ces conditions. J'autorise les organisateurs du ski du mercredi à prendre les décisions nécessaires relatives à mon enfant en cas d'urgence.

